

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 10 JUIN 2024

ETAIENT PRESENTS

<u>Représentants des résidents</u> Madame Claudine REMIA Madame Claudine PICARD Madame Alice SUSSET	<u>Représentants des personnels</u> Madame Ophélie DUJON Madame Chloé GASSE Madame Catherine VIVANT
<u>Représentants des familles des résidents</u> Madame Sylvie DESHAYES Madame Cécile HAFRAD Monsieur Louis SISCARO	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Christelle GUTHBROD Madame Catherine TROCCHIA
<u>Assistaient à la séance</u> Madame Olivia GUILBERT Monsieur Yannick KERJOSE LE BOUCH'L Madame Corinne VANEME	<u>Représentants des bénévoles</u> Madame Véronique ARONIO de ROMBLAY
<u>Représentant des membres de l'équipe médico-soignante</u> Madame Chloé DUTRANNOY	<u>Représentants de l'Etablissement</u> Madame Olivia GUILBERT
	<u>Absents ou excusés</u> Madame Marie-Cécile DARMOIS (excusée) Madame Nathalie BROSSARD (excusée) Monsieur Cédric REMIA Monsieur Alain BOTTIN (excusé) Madame Marie-France CONTANT Madame Françoise NIVESSE

1. APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSION DU 14 MARS 2024.

Le relevé de conclusion du 14 mars 2024 est approuvé par les membres présents.

2. DESIGNATION D'UN (E) VICE-PRESIDENT (E)

Madame GUILBERT indique que le poste de vice-présidence est vacant et demande aux représentants des résidents présents s'ils souhaitent faire acte de candidature.

Madame PICARD demande réflexion et rendra sa réponse lors de la prochaine séance.

3. TRAITEMENT DES RECLAMATIONS RECUES ET SUITES DONNEES

Le tableau des réclamations est remis à chaque membre et Madame GUILBERT en réalise la lecture. (voir annexe 1)

4. VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Madame GUILBERT indique que le Conseil de la vie sociale a changé depuis la parution du décret du 25 avril 2022, et donc le règlement intérieur de cette instance a été modifié.

Elle donne lecture des principaux changements, à savoir :

- les missions et rôle du CVS
- Les droits et libertés des personnes accompagnées
- L'entretien des locaux



Hôpital
de
Crépy-en-Valois

Tél. 03 44 59 11 19
Fax 03 44 59 45 07

eh-crepyenvalois.fr

Hôpital Saint-Lazare
Rue Saint-Lazare
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite
Marie de La Hante
3, mail Philippe d'Alsace
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite
Les Primevères
Rue des Primevères
60800 Crépy-en-Valois

En attente de validation

- Les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture,
- le CVS est associé à l'élaboration ou la révision du projet d'établissement, en particulier le volet portant sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance, sur la modification du règlement de fonctionnement.
- la Direction de l'Etablissement est tenue de consulter le conseil de la vie sociale et met en place d'autres formes de participation lors de sa démarche d'évaluation de la qualité des prestations.
- le président du Conseil de la vie sociale assure l'expression libre de tous les membres.
- la convocation du Conseil de vie sociale est communiquée aux membres au moins 15 jours avant la tenue du conseil
- 3 à 4 semaines avant la séance, un travail préparatoire est organisé entre les représentants de l'organisme gestionnaire, les représentants des personnes accueillies et les représentants des familles afin d'établir l'ordre du jour.
- chaque année le Conseil de la vie sociale rédige un rapport d'activité

Les membres du conseil de la vie sociale adoptent le règlement intérieur ainsi présenté en séance.

5. REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Madame GUILBERT précise que ce point sera examiné lors de la prochaine séance.

6. RAPPORT ANNUEL DU CVS 2023

Madame GUTHBROD indique que chaque année, il est prévu la rédaction du Rapport d'Activité du CVS. Elle l'a rédigé cette année et d'autres personnes peuvent se charger de cette rédaction pour les années à venir.

Ainsi le rapport d'activité est composé des rubriques suivantes :

- le calendrier 2023
- la composition 2023 avec le taux de participation aux séances préparatoire et séances du CVS pour chaque membre
- les membres invités
- les questions émanant des représentants
- les sollicitations du CVS
- les plaintes et réclamations
- la communication des conclusions
- la participation à la vie institutionnelle
- les projets 2024

Les membres présents valident le rapport d'activité de l'exercice 2023 ainsi présenté en séance.

7. EVALUATION INTERNE

Madame GUTHBROD indique que l'évaluation interne interviendra en 2026 et qu'à ce titre, un travail préparatoire doit être mené. Aussi, elle demande aux membres présents de répondre à quelques questions :

QUESTIONS	REPONSES RENDUE AU COURS DE LA REUNION
Etes-vous associés à la vie collective et au fonctionnement du service ?	OUI Mme SUSSET demande à être plus associée pour le sujet de la nourriture.
Etes-vous satisfaits par l'organisation des réunions du CVS ?	OUI
Est-ce que le PRE-CVS vous conviennent ?	OUI
Est-ce que vous souhaitez apporter des	Mettre à la disposition des familles la boîte

améliorations pour faire remonter les questions ?	mail
Est-ce que les relevés de conclusion sont accessibles et facile à lire ?	Pas de retour sur ce sujet.
Vous sentez-vous sollicité pour les travaux ou l'organisation des espaces. ?	En ce qui concerne les travaux, Mme VIVANT demande que les travaux bruyants soient annoncés en amont, afin d'éviter la venue des prestataires extérieurs ou la réalisation des anniversaires du mois.
Voulez-vous être sollicités pour d'autres sujets	Une réponse sera rendue plus tard
De façon générales, avez-vous des choses à améliorer par rapport au CVS	Mme REMIA demande une amélioration au niveau des repas.

8. BILAN DEMARCHE QUALITE 2023 ET PERSPECTIVIES 2024

Madame GUTHBROD remet à chaque membre le bilan de l'année 2023 et en réalise une lecture :

ACCUEIL

- ✚ Mise à jour des livrets d'accueil, qui seront donnés aux futurs résidents. Un travail en amont sera réalisé par les membres du CVS pour la diffusion

AMENAGEMENTS

- ✚ Poursuite de la réhabilitation de l'Ehpad de La Hante

DEVELOPPEMENT DURABLE

- ✚ Accompagnement de l'Etablissement par l'Agence régionale de santé sur le sujet du développement durable

GESTION DES RISQUES

- ✚ Mise à jour du plan de gestion de crise
- ✚ Mise en place de l'analyse des situations d'urgence vitale
- ✚ Etat des lieux des pratiques en hygiène (DAMRI)
- ✚ Sensibilisation des professionnels aux mesures d'hygiène (Top Chrono)
- ✚ Acquisition d'un chariot d'urgence en USLD
- ✚ Acquisition de nouveaux aspirateurs bronchiques
- ✚ Mise en fonctionnement des caméras de sécurité
- ✚ Réalisation d'audits divers

HOTELLERIE

- ✚ Changement de la vaisselle.
Les résidents précisent que celle-ci est trop lourde ainsi que les nouveaux couverts.
- ✚ Réalisation d'un audit du circuit de restauration
- ✚ Acquisition de chariots bain-marie
- ✚ Mise ne place de l'entretien des locaux le week-end
- ✚ Remise en place des réunions « à la table de » et de la commission des menus

PRISE EN SOINS

- ✚ Création d'un groupe éthique
- ✚ Sensibilisation des professionnels à l'évaluation et à la pris en charge de la douleur
- ✚ Changement du système d'appel malade sur les sites de La Hante et St Lazare

RESSOURCE SHUMANES

- ✚ Mise en place de l'évaluation de l'apport des formations soignantes
- ✚ Recrutement d'un éducateur pour les personnes handicapées

vieillissantes

✚ Recrutement d'un 2^{ème} enseignant en activité physique adaptée.
Madame GUTHBROD indique qu'en 2024, l'accent sera mis sur :

- ✚ La dénutrition, les chutes et la mobilité, travail réalisé en collaboration avec l'équipe d'EESPREEVE qui accompagne l'établissement sur ces thèmes.
- ✚ Le sport avec les Olympiades, les séances de Kart à vélo
- ✚ L'évaluation interne
- ✚ Les travaux de réhabilitation de La Hante
- ✚ Le développement durable avec un appui de terrain de la part de l'ARS et de l'ANAP.

9. FORUM AI♥MA

Madame TROCCHIA informe les membres présents de l'organisation d'un forum AIMA, AI comme aidants et MA comme Maladies Alzheimer ou apparentées le 04 octobre prochain à la salle des fêtes de Crépy-en-Valois.

Elle indique que des exposants, des fondations et des professionnels seront présents. Elle ajoute la possibilité pour les aidants de confier leur proche aidé à un professionnel pendant la durée de ce forum.

Madame TROCCHIA précise qu'une information sera rendue publique via les panneaux d'affichage de la ville de Crépy-en-Valois.

10. QUESTIONS DIVERSES

Entretien des rosiers – MR Primevères

Madame PICARD demande que les rosiers situés à l'Ehpad des Primevères soient taillés et que l'herbe soit tondue, car les rosiers sont étouffés.

Madame GUILBERT va se rapprocher de l'ESAT pour l'entretien de ces espaces verts.

Repas :

Madame SUSSET demande à être associée pour les menus et Madame PICARD indique que suivant les équipes sur l'Ehpad des Primevères, le pain servi à table est soit trop gros soit de taille normale. De même elle mentionne également que les pâtes sont soit trop chaudes soit froides.

Madame GUILBERT indique que la température des plats va être contrôlée mais ajoute que les repas devraient être servis chauds dans la mesure où l'établissement a fait l'acquisition de chariots bain-marie afin de conserver la chaleur des plats.

11. INFORMATIONS DIVERSES

Appel à projets

Madame GUILBERT informe les membres du CVS que l'établissement a répondu à un appel à projet initié par le Conseil Départemental de l'Oise, portant sur les dispositifs innovants favorisant le lien social dans les Ehpad.

A ce titre, il a été demandé le financement d'un écran sur chaque site pour diffuser les différentes informations de l'établissement (animations, événements, repas à thème, gazette, actualité, informations sanitaires...) pour les résidents et les familles. De plus, ces informations pourront également être diffusées sur les écrans des ascenseurs du site de La Hante.

Dans ce cadre, il a été demandé également le financement d'un vélo connecté pour pédaler en toute sécurité (favorise la motricité) et voyager virtuellement grâce à un écran faisant défiler les paysages (mémoire, souvenirs, voyage) ainsi qu'une table tactile qui permet de jouer en collectivité jusqu'à 6 personnes avec plus de 160 jeux différents.

Travaux d'extension de l'Ehpad de La Hante

Monsieur KERJOSE LE BOULC'H présente quelques photographies sur l'avancée des travaux du début de l'année 2024 jusqu'à ce jour et donne quelques précisions.

Il précise que la livraison du bâtiment neuf devrait intervenir à la rentrée de septembre et qu'ensuite les travaux concernant la rénovation débuteront. De même, la direction espère la livraison de la véranda avant l'été 2024.

Madame DESHAYES demande si l'Etablissement aura besoin de personnel supplémentaire. Madame GUILBERT lui répond par la négative car le capacitaire reste le même donc le nombre de résidents maximal qui sera pris en soin ne changera pas. Le nombre actuel de professionnels sera maintenu. Par contre les résidents auront davantage de confort dans leur chambre puisqu'elles seront individuelles.

Madame REMIA demande si les résidents pourront choisir le mobilier de leur chambre. Madame GUILBERT indique que les membres du Conseil de la vie sociale seront sollicités et associés au choix du mobilier.

Pour conclure, Madame GUILBERT précise que le « tiers lieux » prévu sur le site de La Hante sera réalisé après les travaux d'extension et en même temps que les travaux de réhabilitation de l'Ehpad et notamment du rez de chaussée.

Enfin, Madame GUILBERT informe les membres du CVS du dépôt d'un nouveau dossier de demande de subvention dans le cadre du Plan d'aide à l'investissement Tiers lieu 2024 (ARS/CNSA) pour un « tiers lieux » à l'Ehpad Les Primevères, en attente à ce jour.

La séance est close à 16h00.

La présidente du CVS
Mme Claudine REMIA



**Traitement des réclamations CDU
Examen en CVS du 10 juin 2024**

Malade/Résident et secteur concerné	Date de réception et destinataire de la réclamation	Auteur de la réclamation	Objet et nature de la réclamation	Suite donnée	Date de réponse	Délai de réponse	Action corrective OUI/NON	Nature et suivi de l'action corrective
Mme [REDACTED] SMR	26/02/2024 Mme DARMOIS	Mme [REDACTED], épouse du patient	<ul style="list-style-type: none"> - changement de chambre donc perturbé. - fugue du service à 19h50 et va à son domicile - famille prévenue d'un retour à domicile sans que le médecin en soit informé - nouvelle fugue du service à 14h30 et va à son domicile - bracelet anti-fugue n'a pas sonné lors de la sortie définitive du service 	<p>Réponse écrite de la direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enquête interne en cours - rencontre avec toutes les équipes et mise en place des mesures correctives concernant la communication - personnel a reconnu avoir oublié de mettre bracelet anti-fugue (jour de staff) - charge de travail supplémentaires et perturbations dans l'organisation suite aux travaux de rénovation des chambres - manque de précision du système anti-fugue sur le tableau de report 	27/02/2024	1 jour		Rappel aux équipes.
Mme [REDACTED], MR Primevères		Mme [REDACTED], fille de la résidente	<ul style="list-style-type: none"> - remboursement des vêtements perdus 	<p>Réponse écrite de la direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - linge non marqué comme demandé à plusieurs reprises, donc aucun remboursement possible. 	08/04/2024		NON	
Mme [REDACTED] USLD	15/05/2024 Mme la Directrice	Mme [REDACTED], fille de la résidente	<ul style="list-style-type: none"> - aucune réponse aux sonnettes - résidents désorientés entrent dans la chambre et attente de 25 minutes pour qu'un soignant intervienne - le 06/05/2024, appel de la résidente à 19h00, venue d'un soignant à 21h00. 	<p>Réponse écrite de la direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enquête interne diligentée 	15/05/2024			